

Qu'est-ce qu'un test antigénique rapide de dépistage de la COVID-19?

Les tests antigéniques rapides (TAR) de dépistage de la COVID-19 détectent les protéines qui se trouvent à la surface du virus responsable de la COVID-19. Ils peuvent aussi être utilisés pour détecter les protéines qui sont contenues à l'intérieur du virus. Ces protéines sont libérées après le bris du virus au moyen d'une simple solution savonneuse, qui est fournie avec le test. Il y a des situations où l'utilisation d'un TAR est utile, mais il est important de se rappeler que les TAR ne reflètent votre état de santé qu'au moment de la prise du test. Faciles à utiliser, les TAR donnent des résultats rapidement. Toutefois, les tests PCR réalisés en laboratoire, du fait qu'ils sont plus sensibles, demeurent la référence par excellence. Les responsables de la santé publique recommandent un test PCR plutôt qu'un TAR à certains groupes. De plus, ils peuvent recommander un test PCR de confirmation pour certaines personnes qui ont obtenu un résultat de TAR positif. Pour en savoir plus sur les recommandations relatives au dépistage, consultez le manitoba.ca/covid19/updates/testing.fr.html.

Peut-on utiliser les TAR pour le dépistage chez les enfants?

On peut utiliser les TAR pour le dépistage chez les enfants. La plupart des TAR autorisés par Santé Canada peuvent être utilisés chez les enfants de deux ans et plus. Toutefois, il peut être difficile de faire un prélèvement sur un jeune enfant ou un enfant incapable de demeurer immobile. La prudence est donc de mise. Vous pouvez également vous rendre chez un professionnel de la santé ou à un lieu de dépistage provincial (manitoba.ca/covid19/testing/locations.fr.html) s'il est recommandé que votre enfant passe un test de dépistage. Pour les enfants, les TAR doivent toujours être réalisés par un adulte. Pour les jeunes, ils doivent être supervisés par un adulte. Consultez les instructions qui accompagnent le test afin de connaître les précautions à prendre au moment de faire passer le test à un enfant.

Qui ne doit pas utiliser un test autoadministré ou un test maison?

Les tests autoadministrés ou les tests maison ne conviennent pas à tous. Par exemple, ils ne conviennent pas :

- aux personnes incapables de suivre un mode d'emploi, notamment en raison de leur âge (chronologique ou de développement) ou en raison d'une barrière linguistique;
- aux personnes ayant un trouble de santé qui les rend incapables de réaliser le prélèvement nasal, de faire le test ou de lire les résultats elles-mêmes ou d'obtenir de l'aide à ces fins (p. ex., maladie neurologique);
- aux personnes qui sont incapables de procéder à un prélèvement elles-mêmes ou qui ne peuvent pas faire faire le prélèvement par une personne à la maison de façon sécuritaire (p. ex., difficulté à pencher la tête par en arrière ou à maintenir la tête immobile).

Les personnes symptomatiques et qui sont incapables de faire un test autoadministré doivent se rendre à un lieu de dépistage provincial. Pour en savoir plus sur les lieux de dépistage, consultez le manitoba.ca/covid19/testing/locations.fr.html ou téléphonez à Health Links – Info Santé, au **204 788-8200**, ou, sans frais, au **1 888 315-9257**.

Comment utiliser le test?

Il est très important de suivre les étapes indiquées dans les instructions qui accompagnent le test que vous utilisez. Il y a de petites différences entre les différents types de TAR. Il ne faut donc pas présumer que les étapes sont toutes les mêmes. Portez une attention particulière à la façon de prélever le meilleur échantillon possible et à la durée de l'incubation (le temps d'attente avant de lire les résultats). Le non-respect des étapes, y compris un temps d'attente trop court ou trop long avant de lire les résultats du test, peut entraîner des résultats incorrects. **Remarque : Une ligne peu visible demeure un résultat positif.**

Tous les tests sont destinés à un usage unique, ce qui signifie que vous ne pouvez utiliser chaque test qu'UNE SEULE FOIS avant de le jeter aux ordures. N'utilisez pas un test (y compris l'écouvillon) plus d'une fois et ne tentez pas d'utiliser le même test pour différentes personnes. De plus, n'utilisez pas le test s'il a expiré. Si on vous a remis des TAR à un lieu de dépistage provincial, utilisez-les rapidement après les avoir reçus afin de vous assurer de leur exactitude.

J'ai des symptômes. Dois-je utiliser un TAR?

Vous pouvez utiliser des TAR si vous avez des symptômes de la COVID-19. Pour en savoir plus sur les symptômes de la COVID-19, consultez le manitoba.ca/covid19/fundamentals/symptoms.fr.html.

La plupart du temps, il n'est pas nécessaire de passer un test PCR pour confirmer le résultat positif que vous avez obtenu à votre test antigénique rapide. Les responsables de la santé publique ne recommandent de faire confirmer un résultat au moyen d'un test PCR que dans certaines situations. Pour en savoir plus, consultez le manitoba.ca/covid19/testing/testing-eligibility.fr.html.

Résultat de TAR positif

Si le résultat de votre TAR est positif, vous devez vous considérer comme étant infecté à la COVID-19. Vous devez vous isoler et aviser les personnes avec qui vous avez été en contact étroit qu'elles pourraient avoir été exposées à la maladie.

En général, vous devez vous isoler pendant au moins dix jours à compter de la date de votre test, jusqu'à ce que vous n'ayez plus de fièvre et que vos autres symptômes se soient améliorés depuis 24 heures. Les périodes d'isolement ne sont pas les mêmes pour les personnes vaccinées et celles qui ne le sont pas. Rendez-vous à :

- manitoba.ca/asset_library/en/covid/factsheet-isolation-selfmonitoring-recoveringhome.fr.pdf pour consulter la fiche d'information intitulée *Isolement des personnes qui présentent des symptômes ou attendent le résultat de leur test de dépistage de la COVID-19* afin d'en savoir plus sur la durée de l'isolement, les règles à suivre durant cette période et les recommandations à respecter pour les membres de votre ménage;
- manitoba.ca/covid19/testing/monitoring/index.fr.html pour savoir comment aviser les personnes avec qui vous avez été en contact étroit.

Un traitement contre la COVID-19 est maintenant offert aux personnes qui courent un risque plus élevé de présenter une forme grave de la maladie. Si vous avez obtenu un résultat positif à un TAR, consultez le manitoba.ca/covid19/treatment/index.fr.html pour en savoir plus ou déterminer votre admissibilité, ou téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou, sans frais, au 1 888 315-9257.

Résultat de TAR négatif

Vous pourriez avoir la COVID-19 même si votre résultat de TAR est négatif. Vous pourriez être quand même contagieux, alors que le test ne le détecte tout simplement pas. Il peut s'écouler un certain temps avant que la quantité de protéines soit suffisamment élevée pour être détectée par un TAR.

Si vous avez utilisé un TAR parce que vous avez des symptômes, il est recommandé de **répéter le test après 24 heures pour vérifier si le résultat est toujours négatif**. Si le nouveau test est négatif et que vous avez accès à un autre TAR, il est recommandé de refaire le test après un autre délai de 24 heures.

Même si les résultats à vos TAR sont négatifs, vous devez continuer de vous isoler. La durée de l'isolement est fonction de la durée de vos symptômes et du fait que vous ayez été en contact étroit ou non ou que vous ayez récemment voyagé ou non. Pour en savoir plus, consultez la réponse à la question « J'ai des symptômes et mon TAR était négatif. Dois-je tout de même demeurer à la maison? » à la page manitoba.ca/covid19/testing/rat.fr.html.

Résultat invalide

Si le résultat de votre TAR est invalide (ni négatif ni positif), répétez le test.

Je n'ai pas de symptômes, mais j'ai été exposé à un cas de COVID-19. Dois-je utiliser un TAR?

En général, les responsables de la santé publique ne recommandent pas le dépistage en l'absence de symptômes. Avant tout, vous devez, si vous avez été en contact étroit avec un cas, respecter les consignes d'auto-isolement et les gestes sanitaires de base. Pour savoir ce que vous devez faire si vous avez été exposé à la COVID-19 et connaître les recommandations applicables aux membres de votre ménage, consultez la fiche d'information intitulée *Auto-isolement (quarantaine) des voyageurs à leur retour dans la province et des personnes ayant été en contact avec des cas confirmés* à l'adresse manitoba.ca/asset_library/en/covid/factsheet-isolation-selfmonitoring-returningtravellers-contacts.fr.pdf.

Vous pouvez utiliser un TAR si vous êtes asymptomatique et que vous avez été exposé au virus dans un contexte à risque élevé (p. ex., si vous vivez sous le même toit qu'un cas de COVID-19). Les symptômes de la COVID-19 peuvent prendre jusqu'à 14 jours pour apparaître après l'exposition. Toutefois, ils apparaîtront la plupart du temps au cours de la première semaine. Si vous n'avez aucun symptôme, que vous vivez sous le même toit qu'un cas de COVID-19 et que vous êtes exempté de vous isoler, les responsables de la santé publique vous recommandent d'utiliser jusqu'à cinq TAR au cours des sept jours suivant l'exposition. Vous pouvez utiliser ces tests quotidiennement ou tous les deux jours. Ces tests étant moins sensibles que les tests PCR, le fait d'échelonner les tests sur plusieurs jours améliorera la précision du dépistage. Cependant, il est important de se rappeler qu'un **résultat négatif à un TAR ne signifie pas que vous êtes exempt de la maladie**. Vous devez continuer de suivre les conseils de la santé publique même après avoir obtenu un résultat négatif. **Si vous devez vous isoler, l'obtention de résultats négatifs à des TAR ne modifie pas la durée de votre période d'auto-isolement.**

Si vous développez des symptômes après un TAR négatif récent, ne présumez pas que votre résultat négatif signifie que vous n'avez pas la COVID-19. Vous devrez passer un autre test après l'apparition des symptômes.

Si le résultat de votre TAR est positif, vous devez vous considérer comme étant infecté à la COVID-19 et devez vous isoler et aviser les personnes avec qui vous avez été en contact étroit qu'elles pourraient avoir été exposées à la maladie. La plupart du temps, il n'est pas nécessaire de passer un test PCR pour confirmer le résultat positif que vous avez obtenu à votre TAR. Les responsables de la santé publique ne recommandent de faire confirmer un résultat au moyen d'un test PCR que dans certaines situations. Pour en savoir plus, consultez manitoba.ca/covid19/testing/testing-eligibility.fr.html.

En général, vous devez vous isoler pendant au moins dix jours à compter de la date de votre test, jusqu'à ce que vous n'ayez plus de fièvre et que vos autres symptômes se soient améliorés depuis 24 heures. Les périodes d'isolement ne sont pas les mêmes pour les personnes vaccinées et celles qui ne le sont pas. Consultez la fiche d'information intitulée *Isolement des personnes qui présentent des symptômes ou attendent le résultat de leur test de dépistage de la COVID-19* (manitoba.ca/asset_library/en/covid/factsheet-isolation-selfmonitoring-recoveringhome.fr.pdf) afin d'en savoir plus sur la durée de l'isolement, les règles à suivre durant cette période et les recommandations à respecter pour les membres de votre ménage. Vous trouverez de l'information sur la façon d'aviser les personnes avec qui vous avez été en contact étroit qu'elles pourraient avoir été exposées au virus de la COVID-19 à la page manitoba.ca/covid19/testing/monitoring/index.fr.html.